

Affectation : Direction du Bâtiment et de la Sécurité
Contrat à Durée Indéterminée
Poste à pourvoir dès que possible

À propos des Arts Décoratifs

L'Institution des Arts décoratifs dite « MAD » est une institution culturelle française réunissant : Le musée des Arts décoratifs (750.000 œuvres du Moyen-Age à nos jours, inscrites sur l'inventaire des collections nationales, déployées dans le pavillon Marsan au sein du Palais du Louvre) et le musée Nissim de Camondo doté de collections exceptionnelles du XVIIIème siècle.

Les musées sont situés 107 rue de Rivoli 75001 Paris et 64 rue de Monceau 75008 Paris.

- La bibliothèque qui met à disposition du public un fonds d'ouvrages et de documents graphiques sur l'art dans le monde des origines à nos jours, particulièrement dans le domaine des arts décoratifs ainsi qu'un fonds photographique ;
- Deux lieux d'enseignement : l'école Camondo, école supérieure de design et d'architecture d'intérieur (400 étudiants) située boulevard Raspail à Paris et 1 rue du parvis à Toulon et les Ateliers du Carrousel, ateliers de pratique artistique (1800 inscriptions annuelles) répartis sur les différents sites.

Organisme privé, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, elle a été créée en 1882 dans le sillage des Expositions universelles par des collectionneurs soucieux de valoriser les beaux-arts appliqués et de tisser des liens entre industrie et culture, création et production. L'association bénéficie d'une délégation de service public avec l'Etat (le Ministère chargé de la Culture) pour les deux musées. En sus des œuvres présentées dans ses espaces permanents, le MAD programme entre 7 et 8 expositions annuelles autour des arts décoratifs, de la mode et du design. Il établit des liens étroits avec les autres musées nationaux et internationaux par le biais des itinéraires et de l'ingénierie d'expositions, mais aussi en participant au réseau européen des musées d'arts décoratifs et en étant membre associé du Comité Colbert

Mission principale

Participer à la mise en œuvre de la politique sûreté et sécurité définie par le chef de service ou ses adjoints et coordonner l'activité quotidienne des agents de surveillance et de sécurité de nuit.

Activités principales

Participation à la sûreté :

- Intervient en cas d'atteinte aux personnes ou aux biens suivant les consignes prévues
- Rend compte et complète la main courante des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Informe les supérieurs hiérarchiques de toute anomalie pouvant porter atteinte à la vie du musée
- Effectue les levées de doutes intrusion
- Participe à l'évacuation de l'établissement et/ou du confinement prévus dans le plan sûreté et relaie les directives données par l'encadrement du service

Participation à la sécurité :

- Réceptionne et traite les appels concernant le risque incendie
- Effectue les levées de doutes en cas d'alarme reçue au PC via le SSI
- Intervient en cas d'incidents en appliquant les consignes de sécurité incendie prévues
- Participe à l'évacuation incendie de l'établissement
- Alerte et dirige les secours (SAMU, pompiers...) et relaie les directives données par l'encadrement du service
- Effectue des manœuvres de mise en sécurité sur les installations électriques en effectuant les désincarcérations des ascenseurs
- Effectue des rondes régulières des espaces et des installations techniques
- Coordonne et participe au suivi du contrôle incendie sur les installations et équipements techniques (bloc autonome, RIA, extincteurs...)
- Informe le supérieur hiérarchique de toute anomalie pouvant porter atteinte au musée (biens et personnes)
- Gère les accès des entreprises extérieures et effectue les contrôles réglementaires les concernant (permis feu...)
- Rend compte sur la main courante des événements survenus pendant le service et des dispositions prises

Management, planification et contrôle des activités d'une équipe sécurité/sûreté :

- Contribue à la définition des objectifs opérationnels des agents
- Coordonne et ajuste les activités d'une équipe en fonction des objectifs du service
- Mène les entretiens professionnels
- Organise et planifie le travail de l'équipe de nuit
- Collecte et présente les statistiques de l'activité
- Transmet des instructions et veille à leur application
- Accompagne et contrôle les agents de surveillance sur l'utilisation et la manipulation des matériels et des fournitures spécifiques (extincteur, émetteur portatif...)
- Recense les besoins en matériel individuel ou leur renouvellement auprès de la hiérarchie
- Vérifie l'application des règles de sécurité et d'ergonomie au travail
- Contrôle l'activité quotidienne de l'équipe et en rend compte
- Accueille et accompagne les nouveaux collaborateurs de l'équipe
- Forme les collaborateurs lors de leur prise de poste et assure leur maintien des acquis

Paris, le 03/07/2023
CDI aux Art Décoratifs
Chef d'équipe nuit (H/F)



- Contribue au développement professionnel des collaborateurs et à l'amélioration des pratiques
- Effectue l'évaluation des agents de surveillance et des agents de sécurité de nuit.
- Fait circuler l'information au sein de l'équipe

Profil et qualités requises

- SSIAP 2 avec expérience de 3 à 5 ans minimum au sein d'un PC sécurité d'un ERP, la détention du SSIAP III serait un plus.
- Habilitations électriques niveau BO/HO/BE Manoeuvre
- Être rigoureux, réactif, avoir des qualités de contact avec le public et de maîtrise de soi
- Anticiper, évaluer, Coopérer et échanger des informations en interne et en externe
- Mettre en œuvre les techniques et les procédures métiers dans sa spécialité
- Mobiliser l'équipe autour de ses missions, organiser et coordonner l'organisation du travail d'une équipe
- Présenter des documents de synthèse sur l'activité
- Préparer les prises de décisions relevant du supérieur hiérarchique
- Savoir gérer en toute autonomie certaines missions

Avantages sociaux

- Congés payés : 1 semaine supplémentaire après un an,
- Epargne salariale CET/PERCOL
- Restaurant inter-entreprise
- CSE (prestations sociales et culturelles)

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à : gino.anoumantou@madparis.fr